

# LE PHARE

DE L'ANSD

NEWSLETTER

BULLETIN TRIMESTRIEL – N° 004 / OCTOBRE 2017 / 32 PAGES

[www.ansd.sn](http://www.ansd.sn)



## DOSSIER :

L'ENSAE, UNE ECOLE A VOCATION REGIONALE INTEGREE A L'ANSD

CÉRÉMONIE DE REMISE DE DIPLÔME  
AUX PROMOTIONS SORTANTES DE L'ENSAE

LA GRANDE INTERVIEW DE M. BOCAR TOURÉ,  
DIRECTEUR SORTANT DE L'ENSAE

STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

LA CARTOGRAPHIE DE VEILLE : UNE INNOVATION  
DANS LE DISPOSITIF STATISTIQUE DE L'ANSD

ZOOM SUR :

L'ARCHIVAGE A L'ANSD: POUR UNE PRÉSERVATION  
DU PATRIMOINE STATISTIQUE

RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

# LE PHARE

DE L'ANSD NEWSLETTER



N°1  
2 & 3

 **BULLETIN TRIMESTRIEL**

## SOMMAIRE



**EDITORIAL** p1/2

**DOSSIER : L'ENSAE, UNE ECOLE A VOCA-TION REGIONALE INTEGREE A L'ANSD** p3/4/5



**INTERVIEW** p6/7/8  
Bocar TOURE, Directeur sortant de l'ENSAE



**PARCOURONS UNE PARTIE DU CURRICULUM VITAE DE**

M. BOCAR TOURE.....p9

**L'ANSD EN BREF**.....P10/11

**STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES**.....p12/13/14

**STATISTIQUES ÉCONOMIQUES ET COMPTABILITÉ NATIONALE**.....p15

**RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE (RSE)**.....p16/17

**L'OBSERVATOIRE DE LA PAUVRETE ET DES CONDITIONS DE VIE**.....p18/19

**ZOOM SUR**.....p20/21/22

**RENFORCEMENT DE CAPACITES**.....p23

**Religion**.....p24/25/26

**PAGE DÉTENTE**  
PAR ALAIN F. DIATTA - BDRU/DMIS.....p27/28

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

ABOUBACAR SEDIKH BEYE

### DIRECTEUR EXECUTIF

BABACAR NDIR

### COORDONNATEUR DE LA REDACTION

GNAGNA SIDIBE

### COMITE DE REDACTION

GNAGNA SIDIBE

MAMADOU BAH

AWA DIOP

ELHADJI MALICK GUEYE

ABSA KANE

SOPHIE DIOP

ALAIN DIATTA

YVETTE M.P. DIA

SALIOU FAYE

### CORRECTEURS

BABACAR NDIR

YANKHOBA BADJI

AWA DIOP

### CREDITS PHOTOS

CELLULE COMMUNICATION ANSD

### MONTAGE, INFOGRAPHIE ET IMPRESION

PANTONE





## EDITORIAL

Au titre de la formation initiale, l'ENSAE a conduit à son terme le chantier de la mise à disposition d'une masse critique d'Ingénieurs statisticiens économistes (ISE), consolidé les acquis dans la spécialisation des ITS et produit des techniciens de type nouveau (les Techniciens supérieurs de la Statistique) à travers ses trois unités de formation dédiées. Par ailleurs, l'ENSAE est en voie de relever patiemment le défi de la représentativité féminine dans ses effectifs.

Ainsi, de juillet 2011 à juillet 2017, l'ENSAE a délivré au total 321 diplômes de statisticiens dont 189 à des Sénégalais (59 ISE, 73 ITS et 57 TSS) et parmi lesquelles 39 jeunes filles.

Grâce à la haute idée qu'il se fait de la place de l'ENSAE, comme principal vivier de cadres statisticiens, et sous sa bienveillance, le DG de l'ANSD, M. Aboubacar S. BEYE a « érigé » tous les grands projets (Recensement général des entreprises, Changement d'année de base des Comptes Nationaux, etc.) en de véritables centres d'incubation professionnelle pour la presque totalité de ces jeunes diplômés sénégalais. Mesure saluée à sa juste valeur !

Au niveau de la formation continue, l'ENSAE a su assurer, seule ou en association, des ateliers de renforcement des capacités au profit des structures relevant du Système statistique national, des cadres africains, de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) sur plusieurs thématiques.

Par ailleurs, pour contribuer à donner corps à la vision de l'ANSD qui est d'« Etre un centre de référence en matière de production et de diffusion d'information statistique de qualité au service des utilisateurs », l'ENSAE a développé, avec le soutien total de la Direction Générale et la participation effective de toutes les directions techniques de l'ANSD, des programmes de certification à certains métiers statistiques tels que les enquêteurs, les cartographes et superviseurs. Cette initiative originale est, à notre avis, l'une des premières expériences mondiales ou sinon la première. Ces programmes ont permis, de nos jours, de former et de certifier 350 agents dont 287 en techniques de collecte de données (CTCD) et 63 en techniques de cartographie d'enquête (CTCE). De plus, 141 femmes font partie de ces agents certifiés. Suite à la directive de la Direction Générale, ces agents bénéficient d'une

exclusivité dans la réalisation des opérations de collecte ou de cartographie relevant des compétences de l'ANSD.

Forte de cette expérience, l'ENSAE a ficelé des contenus d'autres programmes de certification dans d'autres domaines techniques. Leur mise en œuvre ne saura tarder.

Cependant, ses résultats en matière de recherche ne suivent pas ceux des activités de formation. La mise en œuvre des conclusions du rapport de l'étude sur cette question permettra à l'ENSAE de jouer pleinement son rôle en se positionnant sur des thématiques originales et en valorisant des masses de données issues des enquêtes de l'ANSD.

Tout en menant ses missions, l'ENSAE a su établir et entretenir des conventions de partenariat fécond et mutuellement avantageux avec plusieurs universités, des centres de recherche, de grandes écoles (ENSAE-Paris Tech, ENSAI ou Ecole nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information).

Loin de s'en glorifier, l'ENSAE est consciente qu'il reste encore du chemin à faire pour se hisser au niveau des écoles de référence en matière de formation statistique. Cela n'est pas une mission impossible car l'ENSAE :

- **préservera et consolidera ses acquis par une auto-évaluation permanente ;**

- **prendra résolument sa place dans le renforcement des capacités des personnels du SSN ;**

- **devra être et sera au diapason des nouveaux développements en statistique et en économie (statistique de l'environnement, Big Data, Data Science, etc.) ;**

- **mettra à profit et à bon escient son ancrage institutionnel à l'ANSD pour son rayonnement.**

Nous ne saurions conclure sans avoir une pensée à l'endroit des victimes de l'accident survenu récemment à Tenkoto (Région de Kédougou) parmi lesquelles nous comptons quatre certifiés de la 6ème promotion des CTCD de l'ENSAE.

Nous nous inclinons pieusement devant la mémoire de ces vaillants enquêteurs que furent Ndéye Lika MBAYE et Mamadou Diang BADJI, morts pour la bonne cause des données fiables de leur patrie.

En citant le poète Senghor (Thiaroye), nous vous disons « Non vous n'êtes pas morts gratuits ! ». L'ANSD vous sera reconnaissante à jamais. Reposez en Paix !

Nous exprimons tout notre sentiment de réconfort et nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés Mme Fatou SECK et M. Khalifa Djifancor DJIBA. Courage !

## M. Mady Dansokho

**U**ne des missions assignées à l'ANSD est de « promouvoir la formation du personnel spécialisé pour le fonctionnement du système national d'information statistique par l'organisation des cycles de formation appropriés, notamment au sein d'une école à vocation régionale ou sous régionale intégrée à l'agence ».

Cette mission fut matérialisée dès 2008 par la création de l'Ecole nationale de la Statistique et de l'Analyse économique (ENSAE). Cette école est l'aboutissement du long processus, démarré dès les années 60, de la prise en charge par notre pays de la formation de ses cadres statisticiens. Ce processus a été soutenu d'une part par la volonté des différents directeurs de la Statistique de former, au Sénégal et pour le Sénégal d'abord, des ressources humaines nécessaires au pays et d'autre part par l'engagement sacerdotal voire patriotique des statisticiens de tous ordres et des démographes, pour assurer et garantir la qualité de la formation. Chapeau bas à tous ces pionniers !

Ainsi, fut créé en 1963, au sein de l'Ecole nationale d'Economie appliquée (ENEA), le Collège de la Statistique qui deviendra par la suite le Département de la Statistique et de la Démographie (DSD). Ces deux entités ont su accomplir, en leur temps, avec efficacité, leur rôle dans la formation des Agents techniques des Statistiques (ATS) et des Ingénieurs des Travaux statistiques (ITS).

Dans le sillage de la réforme du Système statistique national (SSN), il a été assigné à l'ENSAE, avec une envergure sous régionale, les missions de :

- **assurer la formation initiale des statisticiens,**
- **assurer le perfectionnement des cadres du SSN,**
- **mener ou participer à des activités de recherche,**
- **contribuer à la promotion et à la diffusion de la culture statistique au Sénégal.**



**Cérémonie de remise de diplôme aux promotions sortantes de l'ENSAE**

L'Ecole nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE) de Dakar a honoré, le mardi 25 juillet 2017, ses promotions sortantes lors de sa majestueuse cérémonie de remise de diplômes présidée par Monsieur Birima MANGARA, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, chargé du Budget.

L'ENSAE est une école d'enseignement supérieur de renommée qui forme des statisticiens de qualité et des cadres prêts à intégrer le Système Statistique national (SSN). Rattachée à l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), elle est membre du réseau des trois Ecoles de Statistique africaines (ESA) et partage, avec l'Ecole nationale supérieure de Statistique et d'Economie appliquée (ENSEA) d'Abidjan et l'Institut Sous régional des Statistiques et d'Economie Appliquée (ISSEA) de Yaoundé, les concours communs de recrutement d'élèves statisticiens ainsi que les programmes harmonisés pour la formation initiale.

**L'école est investie de trois missions :**

- renforcer les capacités et assurer la formation initiale des cadres supérieurs destinés au Système statistique national et à l'économie nationale ;
- diffuser la culture statistique au Sénégal ;
- produire et diffuser des connaissances scientifiques sur les méthodes statistiques adaptées aux réalités des pays africains et du Sénégal en particulier.

Lors de cette cérémonie, l'Ecole a célébré à l'amphithéâtre de l'UCAD2, la sortie de sa septième promotion, riche de 58 diplômés qui ont suivi une formation de 2 à 4 ans. Les femmes ont elles aussi su se faire distinguer dans cette promotion avec 10 récipiendaires dont 9 sénégalaises et 1 camerounaise.



Mlle Leissa Maty SALL, major de la promotion des ISE, recevant son parchemin du Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, Chargé du Budget.

Plus précisément, 21 ingénieurs statisticiens économistes (ISE) dont 7 Sénégalais, 23 ingénieurs des travaux statistiques (ITS) dont 13 Sénégalais et 14

techniciens supérieurs de la statistique (TSS) sénégalais ont reçu leurs diplômes de fin d'études. Le parrain de cette promotion est feu Serigne Lamine.

Diop, statisticien économiste, premier Directeur national de la Statistique, et ancien Ministre de l'Economie et des Finances



Promotion des TSS de 2017

**Serigne Lamine DIOP, un parrain d'exception.**

**Serigne Lamine Diop**, né le 28 avril 1935 à Dakar (Sénégal) est un statisticien économiste et un homme politique sénégalais.

Il était une figure connue de Dakar Plateau où il a fait ses premiers pas à l'École primaire de la Rue Thiong, puis fréquenté le Lycée Van Vollenhoven (aujourd'hui Lycée Lamine Guèye) après un passage au Lycée technique Maurice Delafosse.

Après son Baccalauréat en Mathématique élémentaire, il fera un bref passage à la Faculté de Sciences de l'Université de Dakar où il obtient un Certificat de Mathématique générale et de Physique, avant de poursuivre ses études à l'Institut de Statistique de l'Université de Paris (ISUP) puis à l'École nationale de la Statistique et de l'Administration économique (ENSAE Paris).

Il deviendra ainsi, en 1962, avec son camarade de promotion, Oumar THIAW, le premier Sénégalais diplômé de cette grande école française, c'est à dire le premier ingénieur statisticien économiste du Sénégal.

Il revient au Sénégal pour intégrer la fonction publique en 1962 comme responsable de la Comptabilité nationale. Serigne Lamine Diop est le premier sénégalais

chef du Service statistique du Sénégal de 1962 à 1967, puis premier Directeur de la Statistique.

En parallèle, il enseignait la Statistique à la Faculté des Sciences économiques et juridiques de l'Université de Dakar et à l'Ecole nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), une tradition qui sera perpétuée par les directeurs de la Statistique qui l'ont suivi.

Haut fonctionnaire, il aimait venir honorer de sa présence toutes les cérémonies d'ouverture des grandes réunions de la statistique, histoire de marquer son appartenance à la grande famille de la statistique africaine.

En 1974, il est appelé à diriger la Direction générale des Douanes du Ministère de l'Economie et des Finances. Ces brillants résultats à ce poste l'amènent à intégrer le Gouvernement comme Secrétaire d'Etat au Budget de 1978 à 1980. Ainsi, démarrait sa riche carrière gouvernementale qui dura 15 années.

Son éthique et son sens de l'Etat lui valurent une longévité au sein du Gouvernement. C'est ainsi qu'il occupa respectivement les postes de :

- **Ministre du Commerce (1980-1981) ;**
- **Ministre du Développement rural (1981-1983) ;**



- **Ministre du Développement industriel (1983-1988) ;**

- **Ministre de l'Economie et des Finances (1988-1990), et, enfin ;**

- **Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (1990-1993).**

Avant de prendre définitivement sa retraite professionnelle, il a occupé, dans le secteur parapublic, les fonctions de Président du Conseil d'administration de la Société nationale d'Exploitation des Eaux du Sénégal (SONEES) de 1993 à 1995, et de Président du Conseil d'administration de la Banque internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal (BICIS) de 1995 à 2001.

Serigne Lamine DIOP a eu plusieurs distinctions dont celles d'Officier de l'Ordre national du Lion (en 1976), Commandeur de l'Ordre national du Mérite (en 1977) et Grand-croix de l'Ordre du Mérite de la République du Sénégal (en 2006).

Sa vie associative et sportive a été tout aussi riche. Ancien basketteur, il est resté actif au sein des instances dirigeantes du basket-ball sénégalais en occupant respectivement les postes de Président de la Ligue de Basket-ball du Cap-Vert, puis de Président de la Fédération sénégalaise de basket-ball de 1964 à 1972, avant de devenir membre du Comité national olympique et sportif sénégalais (CNOSS).

Auparavant, il a été membre fondateur du Comité de direction du Djaraf de Dakar, et a également participé à la Réforme Lamine DIACK du Football sénégalais. Cet engagement dans le monde du sport lui a valu d'être nommé Président de la Fondation Abdou DIOUF « Sport-Vertu ».

Il est également connu pour son engagement pour sa culture et sa cité, et a été, à ce titre, co-auteur de l'ouvrage « Dakar en Devenir ». Il a été Conseiller municipal à la Mairie de Dakar (1994-2000), et membre de la Société africaine de Culture (Section Sénégal).

Il sied de noter que Serigne Lamine DIOP était, si on peut dire, un médiateur dans l'ombre aussi bien au niveau politique qu'entre les individus. Sa fidélité en amitié et à l'égard de ses anciens collaborateurs est légendaire.

Son engagement au sein de la confrérie Tidjania et ses actions caritatives étaient également connus de tous. Il était un homme de confiance du Khalife Général des Tidjanes. C'est ainsi qu'il était membre du Comité directeur de l'Association islamique du Sénégal depuis 1972, Imam à la Grande mosquée de la Rue Moussé Diop (ex. Blanchot) et à la Zawiya El Hadji Malick Sy de Dakar, et Chargé d'enseignement religieux à l'institut de la Mosquée Yakhadiouf.

Il décéda le 16 décembre 2008 à Dakar, laissant ainsi la famille de la Statistique sénégalaise dans un profond désarroi.

## Cérémonie de remise de diplôme aux promotions sortantes de l'ENSAE

### Bocar TOURE, Directeur sortant de l'ENSAE



**Après 10 ans de fonction au service de l'Ecole nationale de la Statistique et de l'Analyse économique, M. Bocar TOURE, Directeur de l'ENSAE, arrive au terme de sa belle carrière et prépare sa retraite. Dans ce quatrième numéro du bulletin d'information trimestriel de l'ANSD 'le phare', M. TOURE nous accorde un entretien dans lequel il nous parle de sa carrière d'enseignant et nous raconte ses années passées à la tête de l'ENSAE.**

#### En quelques mots, pouvez-vous nous dire qui est M. Touré ?

M. TOURE est un enseignant et un homme marié depuis 32 ans avec une ancienne camarade de classe qui était avec moi sur les bancs de l'université, au Département de Mathématiques de la première année à la maîtrise, avec qui j'ai quatre enfants dont le plus jeune a maintenant 23 ans.

#### Parlez-nous de votre carrière en tant qu'enseignant.

En tant qu'enseignant, ma carrière a débuté en novembre 1982. A l'époque, j'étais étudiant en année de maîtrise en mathématiques et un de mes professeurs, M. Guiro, m'avait convoqué dans son bureau pour me dire que le Ministère de l'Education avait besoin d'un professeur de mathématiques de manière urgente et que j'ai été choisi. C'était aussi l'occasion pour moi d'avoir quelques ressources financières. Bref, c'est comme ça que je suis entré dans l'enseignement. Quelques jours après, j'ai reçu un ordre de service qui m'affectait au lycée Limamou Laye alors que j'habitais à la rue 22 prolongée à Fass Delorme, et j'ai refusé. Je leur ai dit que j'étudiais à l'université et que je préparais un DEA, je ne voulais pas m'éloigner de la Faculté. J'ai insisté et finalement on m'a réaffecté au lycée Blaise Diagne qui était plus proche de mon logement. C'est comme ça que le 19 novembre 1982, je me suis présenté au lycée Blaise Diagne où j'ai eu à enseigner les mathématiques jusqu'en décembre 1992, presque 10 ans d'affilée. Quand j'ai commencé,

j'étais très jeune, ce qui m'a souvent valu des déboires. On me confondait facilement avec les élèves, les surveillants me harcelaient quand je venais à la surveillance générale pour prendre de la craie ou d'autres objets. Même mes collègues qui ne me connaissaient pas encore me prenaient pour un de leurs élèves (rires). Mais avec le temps, tout cela s'est dissipé. Par la suite, je suis allé à l'Ecole normale supérieure pour le CAES (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire) afin d'être un enseignant professionnel, puisque, auparavant, j'étais décisionnaire, ce qui m'a permis d'ailleurs de me titulariser dans ce corps de Professeurs d'Enseignement Secondaire (« caessien » comme on dit). Dix ans plus tard, je suis allé à l'ENEA, c'était le 4 juin 1993 pour enseigner les mathématiques dans les différents départements de l'ENEA, y compris dans le département de la Statistique et de la Démographie. C'est d'ailleurs au cours de cette période que je suis retourné à l'université pour faire un doctorat que j'avais commencé presque 20 ans auparavant mais que j'avais abandonné. J'y suis retourné de 2004 à 2006 pour faire la thèse puis le Master en Méthode Statistique et Econométrie en 2008. En 2006, le département de la Statistique a été rattaché à l'ANSD et c'est par la suite que l'ENSAE a été créée. Et donc, depuis le 1 décembre 2008, je suis Directeur de l'ENSAE, suite au décès brutal de M. DIASSE.

**Donc, vous avez été pendant presque dix ans Directeur de l'ENSAE, quel bilan en faites-vous ?**

Dire que le bilan est satisfaisant ou non, je préfère laisser cette appréciation aux autres collègues et autorités de l'ANSD. Ce que je peux dire, c'est qu'au moment de la création de l'école, les ressources humaines en statistique étaient très faibles. Les concours qu'on organisait et qui nous permettaient d'avoir des ITS et des ISE, ne donnaient pas beaucoup de lauréats. Il arrivait même qu'on ait zéro lauréat lors d'une édition. Avec la création de l'école, le défi était de faire en sorte que les Sénégalais soient bien représentés dans leur école, financée par le budget de leur Etat. C'était ça notre premier combat et pour le réussir, il fallait porter l'information via la sensibilisation, ce que nous avons fait durant toutes ces années pour drainer les étudiants et les lycéens vers leur école. Ça, je peux dire que c'est une réussite et j'y reviendrai tout à l'heure. Cela nous a permis d'avoir une bonne représentation des Sénégalais au sein de l'ENSAE et nous avons aussi pu développer la formation initiale comme prévu en mettant en place toutes les options arrêtées. L'école ce n'est pas seulement la formation initiale, c'est-à-dire la formation des ISE, ITS et TSS. Il y a aussi la formation continue qui contribue au renforcement de capacités et notamment pour des agents du Système statistique national. On a eu à organiser dans ce cadre des ateliers de renforcement de capacités, la preuve, du 14 au 18 août, il y a un atelier de renforcement de capacités que nous organisons en collaboration avec la FAO. Il y a beaucoup de sessions de ce genre que nous avons organisé dans beaucoup de domaines et cela c'est un volet qui, à mon avis, a beaucoup marché. Là où il y a une petite déception, c'est au niveau de la recherche, qui est la troisième mission de l'école - mener des recherches adaptées aux réalités africaines et notamment aux réalités sénégalaises - mais on vient de franchir un pas important avec l'étude pour la mise en place de l'Unité de recherche de l'école, donc sur ce volet, il y a aussi une avancée. Nous nous sommes aussi beaucoup activés sur la recherche de partenariats et la mise en place de coopérations. On a eu à nouer des partenariats avec beaucoup de centres, d'universités et d'écoles de statistique, notamment des écoles de statistique françaises qui nous permettent aujourd'hui d'accueillir nos produits qui veulent poursuivre leurs études. Et ça, à mon avis, c'est un motif de satisfaction. Maintenant, pour l'appréciation finale, je laisse le soin aux autres de dire si le bilan est satisfaisant ou pas.

### Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans votre carrière ?

Ça, c'est une question difficile pour quelqu'un qui a

roulé sa bosse pendant presque 35 ans. Mais disons que ce qui m'a vraiment marqué et je pense que cela me marquera toujours, c'est au niveau de l'enseignement secondaire par où j'ai débuté. Pendant longtemps, j'ai eu à tenir des classes de terminales et donc des classes d'examens, et à chaque sortie des résultats du baccalauréat, c'était des appels à n'en plus finir de mes élèves qui m'annonçaient avec beaucoup de joie leurs éussites. C'était des moments forts en émotions. D'autres se déplaçaient même jusque chez moi pour me remercier pour me dire comment l'examen s'était passé, leurs inquiétudes et finalement leurs délivrances. On partageait tous ces moments et j'en profitais pour leur prodiguer des conseils en leur disant que c'était à ce moment que les choses sérieuses débutaient, que le Bac n'était pas une finalité, bien au contraire, c'était un nouveau départ avec les classes préparatoires, les universités, les formations et qu'il fallait vraiment redoubler d'efforts.

Au niveau de l'ENSAE, je le disais tout à l'heure, ce qui m'a le plus marqué, c'est le combat que j'ai eu à mener avec l'appui de mes collègues pour sensibiliser les élèves et étudiants. J'arrivais dans les amphis ou dans les salles de classes pour leur parler de la statistique, des avantages et opportunités qu'elle offre. Les arguments que je développais, les mots que j'utilisais, les images auxquelles je faisais appel pour pouvoir faire passer mon message, et la réaction des élèves, leur attention, le fait qu'ils soient accrochés à mes lèvres pour ne rien rater de ce que je disais et les questions qui pleuvaient après, tout cela me faisait vivre des moments formidables. C'étaient des moments d'échanges et le plus souvent j'obtenais le résultat attendu, parce qu'après chaque passage, on se rendait compte qu'il y avait un rush au niveau de l'école pour les inscriptions. Et aujourd'hui, à chaque fois qu'on organise les concours, on a en moyenne 1200 candidats. C'est vraiment quelque chose qui m'a beaucoup marqué. Au niveau de l'université, je retiendrai surtout la disponibilité de mes collègues lors de la préparation de ma thèse. Je devais faire des exposés chaque samedi dans le cadre de notre laboratoire de recherche et c'était très jovial. J'arrivais chaque samedi avec mon sachet rempli de biscuits, thé, et autres pour la pause-café et c'était formidable. Je crois d'ailleurs que c'est cela qui m'a permis de régler la thèse en trois ans, car, ce n'est pas évident de faire une thèse en mathématiques en trois ans, surtout pour quelqu'un qui avait abandonné pendant presque 20 ans.

Voilà des moments qui m'ont beaucoup marqué dans ma carrière.

### La retraite pour un enseignant n'en est pas une. Comptez-vous continuer à faire bénéficier l'Ecole de votre expertise ?

L'expertise et l'expérience d'une manière générale, à mon avis, n'ont d'importance que si elles sont mises à la disposition des personnes qui en ont besoin. Dieu m'a permis d'être à la tête de cette école pendant plusieurs années. Quand je débutais, ce n'était pas du tout évident, encore une fois, il faut le rappeler, j'ai remplacé quelqu'un qui est mort subitement et le fait que les autorités de l'ANSD m'aient choisi n'était pas vraiment évident pour un professeur de mathématiques. Je le rappelle, je suis professeur de mathématiques, pas statisticien. Mais avec l'aide de Dieu, et l'appui des autorités et des collègues, on a pu relever beaucoup de défis et, partant, acquérir beaucoup d'expériences. Donc, ce serait ingrat de ma part de tourner le dos à l'Ecole et à l'ANSD, et de faire table rase après ma retraite, sachant que je peux être utile, ne serait-ce que pour accompagner et conseiller les collègues et le nouveau Directeur. Tant que Dieu m'accorde la santé, ma disponibilité sur ce plan est totale.

### Un message pour le prochain Directeur et aux étudiants.

Pour le prochain Directeur, le message principal que je voudrais lui adresser, c'est de tout faire pour renforcer la cohésion au niveau de l'école, parce que depuis sa création, l'ENSAE est considérée comme une famille, une petite famille je dirai même, car l'effectif du personnel n'a jamais dépassé 10 (enseignants et personnel administratif combinés). On est tous très soudés et nous travaillons ensemble depuis très longtemps. Certains représentent vraiment la mémoire de l'école. Donc, il faut veiller à ce que cette cohésion soit renforcée, d'autant plus qu'au niveau des enseignants, les profils sont différents. Il y a des professeurs qui sont issus de nos écoles et d'autres qui sont issus des universités. De la diversité de ces profils, est née une richesse, et c'est cela même qui renforce la formation que nous offrons. Donc, il faudrait que le Directeur soit comme un père de famille sachant qu'il doit traiter tous ces enfants sur un pied d'égalité. Ça c'est à mon avis quelque chose de très important. Pour diriger des hommes, il faut savoir montrer à chacun qu'il a de la valeur. Ici, les collègues ont beaucoup de capacités. Certains sont à la fois mathématiciens, statisticiens, informaticiens et ont vraiment beaucoup de compétences. Et donc mettre ces gens en valeur, c'est leur permettre de s'exprimer, et vous en tant que Di-

recteur, vous pourrez exploiter leurs potentiels au bénéfice de l'institution. Par contre, quand il y a la frustration, la marginalisation ou bien le cloisonnement, ça peut être des facteurs de freinage pour un système qui veut se développer.

Pour les étudiants, le seul message que je leur adresse c'est de cultiver l'excellence. Dans nos écoles, le seul crédo qui vaille c'est l'excellence. Ils ont été sélectionnés sur cette base à travers des concours très sélectifs, ils sont entrés à l'école pour suivre une formation très rigoureuse pendant des années, donc quand ils sortent, ils doivent conserver cette excellence et c'est ça qui leur permettra d'atteindre des niveaux supérieurs aux autres dans le futur.

**Merci beaucoup M. Touré, à très bientôt.**

## Interview réalisée par Yvette Dia et Mariama Kounta (stagiaire)



**DEPUIS DECEMBRE 2008**

**Directeur de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE)**

**• Fonctionnement organisationnel et pédagogique :**

-coordination et supervision des activités pédagogiques (enseignements, enquête annuelle, stages, etc.).  
- application DES TEXTES REGISSANT L'ENSAE.  
-supervision des concours de recrutement des Elèves Ingénieurs  
Statisticiens, du recrutement d'enseignants permanents et des enseignants vacataires, des sessions de formation continue, de projets, etc.

**• Partenariats institutionnels et pédagogiques :**

- avec le réseau des écoles de statistique africaines (ESA), des centres de formation statistique, des structures statistiques (INS, etc.), des universités (UGB, UCAD, etc.)

-recherche de partenariat pour appui technique et/ou financier (SAPCO, PRP, Fondation SONATEL, ISRA, etc.)

-coordination de projets des bailleurs (PAPNBG, PA-FIES, TRUST FUND, SFR, etc.)

**2006 – 2008**

**Enseignant permanent à l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE)**

• Encadrement des Elèves Ingénieurs des Travaux Statistiques.

• Membre du Groupe de travail pour la mise en place de l'ENSAE (élaboration des programmes de formation des différentes filières et des différents textes, participation à des missions d'information, des séminaires et ateliers, etc.).

**2005 - 2007**

**Enseignant vacataire à l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD) de Dakar**

• Cours d'Analyse Complexe Multidimensionnelle en

DEA (Diplôme d'Etude Approfondie) à la Faculté des Sciences et Techniques (FST) de l'UCAD.

• Travaux dirigés (FST et FASEG)

**1993 - 2006**

**Enseignant permanent au Département de la Statistique et de la Démographie de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA) de Dakar**

• Responsable de l'enseignement des Mathématiques à l'ENEA.

• Participation à la formation des Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS).

• Préparation des candidats aux concours de recrutement

• Etude critique du programme de concours ITS voie A

• Présidence du jury de commissions chargées de l'évaluation externe des élèves-professeurs de l'Ecole Normale Supérieure (pour leur titularisation).

**1982 – 1992**

**Professeur de Mathématiques au Lycée Blaise Diagne de Dakar**

• Conseiller Pédagogique à la Structure de Formation Continue (SFC)

• Membre de la Commission Nationale de Mathématiques

• Préparation des candidats au Concours Général

• Enseignant de la classe de 6ème à la classe de Terminale.

**Bocar TOURE, Directeur sortant de l'ENSAE**

**L'ANSD EN BREF**

**Les événements phares suivants se sont déroulés à l'ANSD ces derniers mois : Mai 2017**

**24 mai : Atelier de restitution des résultats de l'élaboration des cartes de pauvreté**

Afin d'examiner dans quelle mesure les conditions de vie des populations ont été améliorées, une enquête nationale de suivi de la pauvreté a été réalisée par l'ANSD en 2011. Toutefois, les résultats obtenus ont permis de mesurer les performances jusqu'au niveau régional seulement.

Les besoins en données désagrégées se sont amplifiés avec l'acte 3 de la décentralisation en 2014. C'est ainsi que l'ANSD, en collaboration avec la Banque mondiale, a entrepris des travaux d'estimation de la pauvreté jusqu'au niveau communal. Les résultats de ces travaux ont été restitués le mercredi 24 mai 2017 à l'Hôtel Terrou- bi.

Les cartes de pauvreté constituent un outil puissant d'estimation de la pauvreté à un niveau plus désagrégé que celui régional, utilisant la technique d'estimation des petites aires pour obtenir des indicateurs de la pauvreté obtenus à partir des données d'enquête et de recensement. C'est donc une technique appropriée pour permettre d'initier des stratégies de réduction de la pauvreté grâce à la mise en place de politiques de développement plus précises et ciblées dans les localités défavorisées.

Ces travaux ont révélé qu'au Sénégal, globalement, la pauvreté tend à augmenter du Nord au Sud, à l'exception de Dakar. Des facteurs tels que le manque d'accès au marché et la connectivité des transports semblent jouer un rôle important dans la dimension spatiale de la pauvreté des régions de l'Est et du Sud plus isolées du reste du pays.

La valeur ajoutée de la carte est la révélation de poches de pauvreté et de prospérité qui ne seraient pas apparents sans la visualisation des résultats de la pauvreté sur une carte.

Il existe une disparité en termes de pauvreté au niveau national mais aussi au sein des régions et même des départements. Les taux de la région de Tambacounda au niveau du département varient de 42,3 à 80,0 %, soit un écart de près de 40 points de pourcentage. Bien que le taux de pauvreté de la région de Dakar soit de 24,9 %, la pauvreté estimée dans le département de Rufisque est de 29,2 %, tandis qu'il est de 18,8 % dans

le département de Dakar.

Tous les résultats de ces travaux sont disponibles sur [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn).

**Juin 2017**

**12 juin : Atelier de concertation sur les statistiques du secteur de la Pêche**

Le projet d'appui canadien à l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie et au Système statistique national du Sénégal a été lancé le 27 septembre 2016 pour une durée de trois ans. Ce projet vise l'amélioration des pratiques pour une meilleure gouvernance de l'ANSD et le renforcement des capacités statistiques au sein du SSN.

Au mois de février 2017, un expert de Statistique Canada a réalisé un diagnostic du secteur des statistiques agricoles et de la sécurité alimentaire du système statistique national du Sénégal. En outre, l'expert a rencontré les responsables de la production des produits statistiques du secteur de l'agriculture, de l'horticulture, de l'élevage et de la sécurité alimentaire.

Par manque de temps, il n'a cependant pas été possible d'organiser des sessions de travail avec les intervenants du secteur des pêches. Comme il s'agit d'un secteur très important pour la sécurité alimentaire et, de manière plus générale, pour l'économie sénégalaise, il était nécessaire de pallier ce manque, d'où l'organisation d'un atelier de concertation qui s'est tenu le 12 juin 2017.

**21 juin : Installation du comité de suivi du NINEA**

L'Etat du Sénégal a procédé pour la première fois à l'installation du Comité de suivi du NINEA, le Numéro d'Identification national des Entreprises et Associations, le mercredi 21 juin 2017.

Pour rappel, le Sénégal a adopté depuis 1986 par décret, un système d'immatriculation unique et un répertoire national des entreprises et associations (RNEA) pour améliorer la connaissance des unités, faciliter la gestion et constituer une méthode efficace d'information et d'identification des unités économiques.

La gestion de ce système a été confiée à l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie, à travers son Centre national d'Identification (CNI).  
Juillet 2017

**13 juillet : Atelier de concertation sur les enquêtes de conjoncture**



Le jeudi 13 juillet 2017, s'est déroulé à l'hôtel Ngor Diarama, un atelier organisé par le Bureau des Enquêtes de Conjoncture (BEC) de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. L'objectif de l'atelier était de renforcer la collaboration entre les points focaux et les chargés de relation mais aussi de sensibiliser les participants sur l'importance de fournir des données de qualité et dans les délais. Cet atelier a été l'occasion de magnifier la collaboration des entreprises dans la transmission des données relatives aux enquêtes de conjoncture et de rappeler qu'elles constituent la principale source de collecte de données dans la production des statistiques conjoncturelles.

L'atelier a aussi été l'occasion d'informer les participants que l'ANSD a entrepris un projet de mise en place des Indices du Chiffre d'Affaires (ICA) dans les secteurs des services, de l'industrie, de la construction et du commerce, afin de mieux couvrir les besoins des utilisateurs.

## Août 2017

### 29 août : Atelier de validation du rapport-pays sur le soutien à la statistique

Afin d'avoir un meilleur aperçu des efforts du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dans le financement des activités statistiques, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie, coordonnatrice technique du SSN, avec le soutien de la Banque Mondiale et du Partenariat Statistique au Service du Développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS 21), a réalisé le deuxième rapport-pays sur le soutien à la statistique (CRESS).



Le DG de l'ANSD avec Mme Awa Marie Coll Seck, Ministre de la Santé et de l'Action Sociale, lors de la signature du protocole au MSAS

L'atelier de validation de ce rapport-pays a eu lieu le 29 Août 2017.

Cette étude permet d'apprécier le volume des financements obtenus par le Système statistique national à travers les dépenses mobilisées et effectives qui couvrent la période 2014-2016 et les engagements futurs concernant la période 2017-2019.

L'intégralité du rapport est disponible sur le site [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn).

### 29 août : Signature d'un mémorandum d'accord avec le Ministère de la Santé et de l'Action sociale

Le Ministère de la Santé et de l'Action sociale (MSAS) et l'Agence Nationale pour la Statistique et la Démographie ont signé un mémorandum d'accord pour le renforcement du système d'information sanitaire.

### Ce partenariat facilité par Abt USAID s'inscrit dans trois axes majeurs :

- l'amélioration de la production statistique
- le renforcement de capacité du système d'information sanitaire (SIS)
- l'amélioration de l'analyse/utilisation des données et de la diffusion.

L'opérationnalisation de ces axes sera une opportunité pour un renforcement du processus de production, de la qualité et de l'analyse des données sanitaires, afin d'améliorer valablement les décisions liées à leur interprétation. Par conséquent, cette dynamique contribuera à l'ensemble du processus de planification et de mise en œuvre des programmes et projets de santé.

## LA CARTOGRAPHIE DE VEILLE : Une innovation dans le dispositif de production statistique de l'ANSD

Aujourd'hui, il est admis qu'au-delà de sa version classique et dans un souci d'assurer un suivi régulier et une gestion constante des changements relatifs à la dynamique démographique notée au sein des unités de collecte des données, communément appelées District de Recensement (DR), la cartographie est devenue un processus continu. Les diverses enquêtes menées depuis 2014 (après le Recensement général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013) ont montré que les districts de recensement ont connu des mutations importantes, car les effectifs de population ont évolué entre temps, des localités disparaissent et d'autres se créent. Il y a aussi le fait que les découpages des DR sont en majorité obsolètes à cause des modifications des limites administratives (déplacement des limites de quartiers dans le milieu urbain par exemple), les repères physiques, artificiels voire naturels ne renvoient plus aux mêmes réalités, et l'usage des fonds de cartes les plus récents est devenu une nécessité pour les utilisateurs.

Selon la Division de la Statistique des Nations Unies, dans son Manuel sur l'infrastructure géo spatiale à l'appui des activités de recensement, Études méthodologiques, Série F, n° 103, P.37 : « **Le recensement était auparavant une opération ponctuelle généralement réalisée tous les dix (10) ans ; de nos jours, la gestion d'une base géographique précise en vue du recensement est désormais un processus constant** ». Cette assertion, ainsi que le constat fait sur l'évolution des DR notamment justifient la mise en place du dispositif de Cartographie de veille.

### Objectifs de l'opération

La Cartographie de veille a pour objectif de mettre à jour de façon continue les DR (district de recensement) durant les périodes intercensitaires (période qui s'écoule entre deux recensements). De façon spécifique, la collecte des données portent sur trois (3) modules à savoir, le module mise à jour des DR, le module questionnaire communautaire et le module fiches logistiques des DR :

.le module mise à jour des DR permet de produire et d'actualiser les listes des concessions, de dénombrer les ménages et d'estimer leur taille ;

.le module questionnaire communautaire porte sur le recensement des infrastructures de base, des équipe-

ments et unités de production, des activités de conservation, de transformation ou d'artisanat génératrices de revenus et des organisations communautaires de base jusqu'au niveau géographique le plus fin (quartiers, villages et hameaux) ;

.Le module fiche logistique des DR permet de collecter les informations pratiques du DR, les coordonnées des chefs de villages et des personnes ressources qui habitent dans le DR.

### Dispositif Organisationnel

La Division des Opérations de Terrain (DOT) de la Direction des Statistiques Démographiques et Sociales est la structure maîtresse d'œuvre du projet de cartographie de veille. Dans son organisation, ce projet est structuré en deux niveaux qui travaillent en parfaite harmonie. Il s'agit du niveau opérationnel et du niveau de coordination technique. Le niveau opérationnel assure les travaux de collecte des données sur le terrain. Tandis que la coordination technique est chargée du pilotage de la mise en œuvre du projet. L'équipe de coordination est présidée par le Chef de la Division des Opérations de Terrain qui est en même temps responsable de l'encadrement technique du projet. L'équipe du niveau opérationnel est constituée des agents et chefs d'équipe cartographes. Chaque équipe évolue dans une région avec un certain nombre de communes constituant sa zone d'intervention. Le nombre d'équipes par région est déterminé par la taille de la région en termes de DR. C'est ainsi que dans les régions comme Dakar, Thiès, Diourbel, Saint-Louis, Kaolack, Tambacounda et Ziguinchor, on a plus d'une équipe. Ces sept (7) régions citées précédemment ainsi que celle de Louga sont les régions présentement couvertes par la Cartographie de veille. Le personnel de collecte engagé dans l'opération est de soixante (60) agents cartographes parmi lesquels on a quinze (15) chefs d'équipe cartographe.

### Dispositif de Collecte

La mise en place d'un dispositif de collecte opérationnel est nécessaire pour l'exécution des travaux cartographiques. C'est ainsi que l'organisation du personnel sur le terrain connaît des variantes selon qu'on se situe dans le milieu urbain ou en zone rurale. Dans le milieu urbain et au niveau des grandes agglomérations où les déplacements se font souvent sur des distances



moins longues du fait de la configuration des habitations, chaque agent cartographe est placé dans son DR. Ainsi, il procède à sa mise à jour en parcourant îlot après îlot toutes les concessions qui s'y trouvent. Par contre, dans la zone rurale où les déplacements se font sur de longues distances dans la plus part des cas à cause de l'habitat dispersé, les agents d'une même équipe évoluent ensemble selon le système de ratissage.

### Dispositif de Suivi de la Collecte

Des missions de supervision qui ont pour but d'une part, de vérifier l'exhaustivité et la qualité des travaux, et d'autre part, de procéder aux corrections nécessaires en vue d'améliorer la qualité des données et des supports cartographiques mis à jour, sont régulièrement organisées. Elles sont assurées par les experts de la DOT qui formulent aussi des avis techniques sur l'organisation des travaux sur le terrain et préparent les recommandations qui seront soumises à l'équipe d'encadrement. Ces avis et recommandations sont utilisés comme inputs lors de la préparation des termes de référence des missions suivantes. Ils permettent aussi l'élaboration de la fiche de relevé des décisions qui sert d'outil de pilotage du projet. Le dispositif de suivi intègre également la dimension travail de bureau. En effet, les experts de la DOT s'occupent également des travaux techniques de bureau relatifs au traitement et à la validation des dossiers de DR, à la consolidation de la base cartographique, de la base de sondage, de la base des infrastructures communautaires et du fichier sur les informations logistiques du DR. Durant ces travaux, les experts apprécient l'opportunité d'organiser des retours de terrain au besoin pour des compléments d'informations.

### Innovations et plus-value

En termes d'innovations, la Cartographie de veille a permis de mieux éprouver l'expérimentation de l'utilisation des technologies mobiles pour la mise à jour des DR. En effet, suite aux recours partiels aux applications informatiques de collecte des données pour la cartographie au dernier recensement, la Cartographie de veille a systématisé l'utilisation des technologies mobiles. Le dernier saut technologique opéré grâce à la Cartographie de veille fut la migration de l'application informatique de mise à jour des DR de la version Windows desktop vers la version mobile Android avec l'utilisation de CSPro mobile. Le recours à la technologie des mobiles (Tablettes) pour la collecte des données a permis également de réaliser comme plus-value des gains substantiels en matière d'exhaus-

sivité, de qualité des données collectées et de délais de réalisation des opérations. Par ailleurs, ces innovations technologiques ont largement contribué à l'élaboration des supports cartographiques totalement numérisés.

Du reste, les DR mis à jour par la Cartographie de veille sont capitalisés s'ils sortent comme DR échantillons dans une enquête. Ainsi, les travaux de Cartographie de veille de la première édition ont permis de capitaliser 139 DR échantillons d'enquêtes. Il s'agit de l'EDS de 2017 (33 DR mis à jour), de l'Enquête régionale intégrée Emploi et Secteur informel (ERI-ESI) (57 DR mis à jour), et de l'Enquête Ewash du PEPAM (49 DR mis à jour). En termes de rationalisation des coûts, le montant épargné pour la mise à jour des 139 DR échantillons s'évalue à la somme de treize millions trois cent trente-huit mille francs CFA (13 338 000 FCFA).

### Quelques leçons apprises de la phase test

#### Précision des supports cartographiques numériques

L'absence de mise à jour des cartes de DR a entraîné une surcharge de travail au même titre que les problèmes de précision de parcelles issus des images Google Earth. En effet, ces dernières donnent une représentation parfois différente de la réalité du terrain, notamment en ce qui concerne les terrains avec un début de fondation qui apparaissent comme des espaces vides. Les seuls objets qui sont visibles à partir des images Google Earth sont les bâtiments construits jusqu'à un certain niveau.

#### Problèmes D'identification De Concessions

Dans les DR ponctuels du milieu rural, il est impossible de retrouver sur le terrain les concessions disparues durant les travaux de mise à jour. C'est ainsi qu'il est nécessaire de relever systématiquement les coordonnées géographiques des concessions pour ces types de DR, afin de faciliter leur localisation avec le GPS durant les travaux de terrain.

#### La composition des DR

La composition démesurée de certains DR constitués de plus d'une dizaine de localités est également un fait relevé au niveau des DR du milieu rural. Cette situation est due à la dispersion de l'habitat et aux faibles

densités de population entraînant l'élargissement des DR en termes de distances et de localités constituantes. Le redimensionnement de la composition de ces DR et l'identification de potentiels DR de ratissage pour ces cas de figures est l'option indiquée, dans une perspective d'optimisation des travaux pour les prochaines opérations de collecte de données.

### Le géo-référencement

Certaines coordonnées géographiques qui figurent sur les cartes de DR comme points de calage des localités se sont révélées imprécises à l'usage. Ainsi, l'utilisation des points de calage a permis de relever l'imprécision du géo-référencement de certaines cartes de DR, puisque la projection de points GPS ne permet pas de bien localiser les villages concernés. D'où l'importance de bien matérialiser sur les cartes de DR durant les travaux de numérisation les voies de communication (rail, route, route bitumée, piste, etc.) pour mieux faciliter la localisation et l'implantation des nouvelles concessions lors des travaux de terrain.

### L'étalement urbain et la délimitation des communes

Dans certaines communes, l'étalement urbain résulte du lotissement de parcelles situées à la périphérie et qui étaient destinées dans le temps à d'autres usages. Cette situation est à l'origine des problèmes de délimitation des quartiers entre communes limitrophes dans la plus part des cas. Elle est relative à l'existence de facilités d'utilisation de certains services de base entre communes voisines. C'est ainsi que certaines populations des communes moins pourvues en infrastructures de base déclarent leur appartenance aux communes les mieux loties en équipements au moment des opérations de collecte. Cela entraîne des problèmes de délimitation entre les communes voisines au niveau des zones d'extension.

### La performance des équipes

L'évaluation du travail des agents a permis de constater que la performance des équipes sur le terrain varie selon la nature du DR. En effet, au niveau des zones d'extension, les agents font 0,5 DR par jour, soit deux (2) et parfois même 2,5 jours au maximum pour boucler un DR à cause des nombreux ajouts et du relevé des coordonnées géographiques des nouvelles concessions et infrastructures communautaires.

A cela, s'ajoute également la mise à jour et la correction des planches pour ces types de DR. Cependant, dans les zones constituées d'un habitat plus ou moins régulier et qui comportent moins de constructions nouvelles, les agents font entre 1 et 1,5 DR par jour. En moyenne, une équipe constituée de trois (3) agents cartographes et d'un chef d'équipe fait 36,4 DR par mois. Au total, 8,5% de l'ensemble des 17 165 DR du pays ont été mis à jour, soit 1453 DR, à la fin des travaux de la phase test de la Cartographie de veille. Ceci correspond à 249 514 concessions, 156 568 ménages et 14 303 infrastructures de base mis à jour.

### Les changements opérés

Les travaux de Cartographie de veille de la première phase ont entraîné beaucoup de changements dont la nature et l'ampleur varient selon la région. En effet, les changements notés et qui nécessitent une mise à jour continue de la base cartographique et de

#### la base de sondage sont entre autres :

- réaffectation de DR dans d'autres quartiers ;
- déplacement des limites de quartiers ;
- découpage des DR ayant dépassé la taille requise ;
- identification des DR de ratissage pour les opérations de dénombrement futur ;
- déplacement de concessions ou d'ilots de concessions vers d'autres DR ;
- renumérotation de concessions dans certains DR.

### Defis et perspectives

Le principal défi à relever est de nature financière. Il détermine d'une part, la pérennisation de l'opération durant les périodes intercensitaires et d'autre part, l'augmentation de la durée en termes de collecte des données. A cela, s'ajoute le passage à l'échelle avec l'enrôlement de toutes les régions du pays pour un maillage national et une couverture de tous les DR d'ici fin 2019. L'atteinte de cet objectif permettra d'alléger considérablement la phase de cartographie du prochain Recensement général de la Population et de l'Habitat prévu en 2023.

Par Jean Pierre Diamane BAHOU, Chef de la Division des Opérations de Terrain



Le tourisme est un secteur important de l'économie sénégalaise, en raison des revenus qu'il génère et de sa situation de principal pourvoyeur de devises pour l'économie nationale. Il est également un des rares secteurs qui disposent de réels avantages comparatifs sur le marché international, du fait de la position géographique et stratégique du pays. En effet, le Sénégal est un carrefour entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique et dispose de 700 km de façade maritime, du soleil tout au long de l'année, d'une diversité de sites et d'autres produits touristiques potentiels (tourismes balnéaire, cynégétique, de découverte, d'aventure, culturel ou religieux). Fort de ces potentialités, le Sénégal ambitionne à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE) d'accueillir trois (03) millions de touristes par an en s'appuyant d'abord sur ses atouts puis en développant de nouveaux pôles intégrés et en procédant à la requalification des sites existants.

Toutefois, les statistiques qui appréhendent la nature, l'évolution et les impacts du tourisme sur le tissu économique et social du Sénégal s'appuient principalement sur les statistiques des arrivées et des nuitées ainsi que sur celles de la Balance des paiements. Cette situation ne permet pas aux autorités publiques de disposer d'informations couvrant le secteur touristique de manière suffisamment détaillée et précise pour la conception, le suivi et l'évaluation des politiques gouvernementales sur des bases objectives. Aussi, est-il important d'avoir un outil stratégique pouvant servir aux différentes évaluations jugées pertinentes dans le secteur du tourisme. C'est dans ce cadre que s'inscrit la réalisation du compte satellite du tourisme qui permet, entre autres, de disposer d'informations fiables pour améliorer les évaluations et les projections faites sur l'évolution de ce secteur. L'élaboration du compte satellite se fonde sur des concepts et des définitions qui sont liés au Système de Comptabilité Nationale (SCN93) d'un point de vue fonctionnel, c'est-à-dire la présentation des opérations des unités institutionnelles selon leurs fonctions économiques. Les fonctions dont il s'agit ici sont celles qui concourent essentiellement à la satisfaction de la demande du touriste. Dans cette perspective, l'ANSD, dans le cadre de sa mission de production de statistique a inscrit dans son programme d'activités la réalisation d'un compte satellite du tourisme. A cet effet, des enquêtes spécifiques sur la demande touristique, sur l'offre touristique et auprès des administrations pour recueillir les investissements sur le secteur ont été réalisées.

## Objectifs

L'objectif principal de l'élaboration des comptes satellites du tourisme est la détermination d'indicateurs qui permettent de mesurer le poids et l'impact de ce secteur dans l'économie nationale, dans un cadre intégré, exhaustif et cohérent dans les limites des activités touristiques.

Il s'agit, en particulier de déterminer :

- la valeur ajoutée des industries touristiques ;
- la valeur ajoutée du tourisme ;
- le produit intérieur brut du tourisme ;
- l'emploi touristique ;
- la consommation touristique collective ;
- la consommation du tourisme interne ;
- la consommation du tourisme récepteur.

Le CST s'intéresse essentiellement à l'effet du tourisme sur l'offre et la demande de biens et de services, sur le niveau général de l'activité économique et sur l'emploi. Le point de départ de l'analyse économique qui découle de l'activité touristique est de considérer le séjour des visiteurs comme une activité de consommation, au sens le plus large, qui se trouve au centre de l'élaboration des CST. En outre, l'analyse économique du tourisme conduit à identifier les ressources utilisées par les visiteurs pendant leurs voyages, les biens et services qu'ils acquièrent et, par conséquent, requiert l'identification des unités économiques qui fournissent ces biens et services.

En conséquence, les deux perspectives liées aussi bien à la demande qu'à l'offre touristique revêtent, toutes les deux, une importance particulière. Aussi, les deux approches seront-elles concomitamment mises en œuvre dans le cadre de l'élaboration du CST du Sénégal.

Par Adama Seck, Chef du bureau de la comptabilité nationale

La Responsabilité sociale des entreprises (RSE) est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. C'est un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités ainsi que leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire.

Ainsi, une association dénommée **Des Chiffres et des Cœurs** a été créée par les assistantes de l'ANSD au cours de l'année 2017.

**Des Chiffres et des Cœurs** a pour objectifs de :

- prendre en charge le social externe à travers des œuvres de bienfaisance ;
  - mettre en place des actions en vue de sensibiliser et d'accompagner les populations au respect et à la protection de l'environnement ;
  - montrer qu'en plus de la production et de la diffusion de données statistiques, l'ANSD possède des valeurs comme la solidarité et le partage.
- Tout membre du personnel de l'ANSD, du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (MEFP), et du Système statistique national (SSN) peut être membre de l'Association Des Chiffres et des Cœurs.

Pour que l'association soit opérationnelle et démarre ses activités, un bureau a été mis en place. Il est composé comme suit :

- Vice-Présidente : Aïda MBENGUE, Direction des Statistiques démographiques et sociales ;
- Secrétaire générale: Mintou YADE, Direction du Management de l'Informatique statistique ;
- Secrétaire générale adjointe : Sophie MBAYE, CPC-CI ;
- Trésorière générale : Mariama HANE, Direction générale ;
- Trésorière générale Adjointe : Rokhaya NIANE, ACP.

Pour l'activité inaugurale, Des chiffres et des Cœurs (ACC) a accompagné l'Association nationale des Albinos du Sénégal (ANAS), qui depuis sa création en 1997, lutte contre la discrimination et l'exclusion sociale. L'ANAS qui prône les droits des albinos, réalise des actions en vue de sensibiliser les populations et les autorités sur leurs conditions de vie extrêmement difficiles au Sénégal, et essaie de trouver des voies et moyens, afin d'améliorer leurs situations.

Le 13 juin 2017, Journée mondiale de l'Albinisme, sur le thème : « Un autre regard sur l'albinisme dans un Sénégal émergent », l'Association des Chiffres et des Cœurs a organisé au Théâtre national Daniel SORANO un panel sous la présidence du Ministre de la Santé et de l'Action Sociale, Madame Awa Marie Coll SECK, donnant l'occasion à l'ANAS pour la première fois de faire un plaidoyer sur le quotidien des personnes vivant avec l'albinisme devant le Gouverneur de Dakar, le Président du Conseil de surveillance de l'ANSD et les représentants de différentes institutions qui ont participé à la réussite de cette journée.



Panel lors de la Journée mondiale de l'albinisme au théâtre National Daniel Sorano



**L'association Des Chiffres et des Cœurs, avec les albinos**

L'ACC, avec l'appui du Consortium des Entreprises (CDE), a actuellement débuté des travaux de rénovation du Centre de Réinsertion sociale des Albinos qui se trouve à Thiès. Ce centre a été créé dans le but d'assurer et de faciliter l'accès à l'éducation et à la formation des albinos, afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.



Visite de l'ACC au Centre de Réinsertion sociale des Albinos à Thiès

L'ACC compte bientôt inaugurer ce centre des Albinos avec son parrain Monsieur Khalifa Gueye, Président du Conseil de surveillance de l'ANSD, ses différents partenaires et sponsors. Elle lance un appel à tous les partenaires de l'ANSD à apporter leur contribution en espèces ou en nature pour la réfection du centre des albinos.

Par Ramata Ba Camara, Présidente de l'ACC

La réunion du Bureau de l'Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie (BOPCV) tenue le 02 mars 2016 a permis la mise en place effective de la nouvelle équipe de la Cellule de Coordination et de Gestion (CCG) de l'OPCV composée de quatre (4) experts dont un coordonnateur. Pour rappel, l'OPCV est ouvert à tous les acteurs concernés par la stratégie de réduction de la pauvreté. A ce titre, avec l'appui des partenaires au développement, il doit : (i) offrir un cadre fédérateur aux principaux mécanismes de suivi-évaluation dans le domaine de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration des conditions de vie et (ii) contribuer à un meilleur pilotage stratégique des

politiques et programmes visant la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie. Après plus d'une année de fonctionnement, la deuxième réunion du bureau s'est tenue le jeudi 20 juillet 2017 à l'hôtel Good Rade de Dakar avec comme ordre du jour le bilan des activités de l'OPCV, les difficultés et les perspectives. Cette réunion a permis de passer en revue les différentes activités de l'observatoire à travers la CCG qui sont principalement la finalisation des Cartes de Pauvreté (CP), la production d'un Indice de Pauvreté multidimensionnel (IPM) au Sénégal ainsi que les activités d'assistance, de soutien, de plaidoyer, d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies de mobilisation de fonds.



Photo atelier national de dissémination des CP

En ce qui concerne les Cartes de Pauvreté, un atelier de dissémination a été organisé le 24 mai 2017 à l'hôtel Terrou-Bi sur financement de la Banque Mondiale (BM) en plus de son accompagnement technique dans le processus. Des ateliers de diffusion ont été aussi organisés dans les 14 régions sous forme de CRD et à l'intention des sectoriels à Dakar. Il est prévu dans ce cadre une capitalisation des acquis dans ce domaine et de partager l'outil à une échelle plus large. S'agissant du processus d'élaboration de l'IPM, la définition des paramètres à savoir les dimensions, les indicateurs, les seuils de privation et de pauvreté ainsi le système de pondération sont en phase de finalisation. Ces résultats sont le fruit des travaux des différents comités Ad hoc ou intersectoriel (bras technique du projet) et technique (instance de validation) mis en place mais aussi, et surtout aux consultations régionales et sectorielles sur lesdits paramètres. D'ailleurs, c'est en marge de

la réunion du BOPCV que le comité technique a été convoqué pour non seulement prendre connaissance des différents résultats issus des consultations mais aussi et surtout de procéder au choix du scénario final à retenir pour l'IPM national. Les prochaines étapes concernent la finalisation du scénario, la rédaction du rapport et la diffusion des résultats à l'échelle nationale et régionale. Ces deux outils servent tous de prise de décision pour l'atteinte des deux cibles du premier Objectif de Développement Durable (ODD). Les CP permettent d'affiner le ciblage des pauvres pour l'« éradication de l'extrême pauvreté monétaire d'ici 2030 » (cible 1), tandis que l'IPM servira à suivre la « réduire de moitié la pauvreté sur toutes ses formes d'ici 2030 » (cible 2). Ainsi, l'IPM comme les CP constituent des outils puissants de suivi et d'évaluation des politiques publiques.



## L'ARCHIVAGE A L'ANSD : POUR UNE PRESERVATION DU PATRIMOINE STATISTIQUE



Photo troisième réunion du CT-IPM

## Les difficultés quant à elles sont de trois ordres :

- statut d'association de l'OPCV : le statut d'association constitue une contrainte pour la déclaration d'utilité publique qui sera levée lors de la prochaine réunion du bureau ;
- matériel et logistique : les promesses de prises en charge de se sont pas encore concrétisées ;
- financier : la seule subvention reçue est celle venant de l'ANSD. Un plaidoyer de mobilisation de fonds est mise en œuvre notamment lors des activités de consultations sur l'IPM et de diffusion des CP. Ce qui a permis d'arriver à la signature d'accord de partenariat entre la CSO/PLCP-PASNEEG et l'OPCV lors cette réunion du bureau.



Photo de signature d'accord de partenariat entre la CSO/PLCP-PASNEEG et l'OPCV

Par Mamadou Amouzou, OPCV

## Définition et rôle des archives

La loi n° 2006-19 du 30 juin 2006 relative aux archives et aux documents administratifs définit les archives comme étant « l'ensemble des documents quels qu'en soient la nature, la date, la forme ou le support matériel, produits ou reçus par une personne physique ou morale dans le cadre de son activité publique ou privée ».

Tout manager se doit de rendre compte, de justifier et de léguer à la postérité les traces de sa gestion. Et les archives jouent à la fois ce rôle de preuve et de justification d'un droit et servent aussi à la reconstitution de l'histoire. Des archives bien organisées rendent facile l'accès à l'information pertinente et aident à la décision stratégique. Par la détermination des durées d'utilité administrative des documents et l'élagage permanent, un bon système d'archivage permet une rationalisation des espaces de stockage. C'est une nécessité pour le développement d'une administration en influant sur son efficacité et sa rentabilité et consti-

tue un indicateur de bonne gouvernance.

## L'archivage à l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie

L'organisation des archives relatives à la statistique est une préoccupation constante. Déjà en 2006, cette problématique a été prise en charge dans le volume 7 du projet d'entreprise de l'ANSD, intitulé « politique de management de l'information statistique et de diffusion ». Et dès 2007, la note de service n° 1478 du 13 juin 2007 crée un comité des archives dans le but de mettre en place un système de gestion durable des archives.

Bien après sa mise en place, l'ANSD n'a cessé de poursuivre dans ce sens par différentes tentatives et demandes de prise en charge et de partenariat auprès du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP), de l'Observatoire démographique et statistique de l'Espace francophone (ODSEF) et de la Direction des Archives du Sénégal.



Mme Ngoné Gueye, archiviste à l'ANSD



## L'état du fonds d'archives

Malgré cette volonté constamment renouvelée des autorités, les archives papier de l'ANSD ne se présentent pas encore dans un état reluisant. Le fonds d'archives papier est essentiellement constitué des catégories de documents ci-dessous :

- les documents administratifs, comptables et financiers de l'ex DPS ;
- les publications de l'ex DPS et de l'ANSD ;
- les dossiers du recensement de 2002, de 2013 et du recensement général des entreprises (RGE) ;
- les documents administratifs, comptables et financiers de l'ANSD ;
- les états financiers de la DSECN.

En sa qualité de coordonnateur technique du système statistique national, l'ANSD se lie aux partenaires par des protocoles d'accords, conventions ou contrats ; produit et publie une masse importante de documents sur la situation économique et sociale du Sénégal ; mène des enquêtes et études ; produit des statistiques sur les prix, les comptes nationaux, les ménages, la santé, la pauvreté, le commerce, etc. De la correspondance est aussi produite dans le cadre du fonctionnement interne entre cellules, directions et services régionaux.

Toutes ces activités génèrent une masse importante de documents dont la typologie se trouve diversifiée, allant de la correspondance aux monographies en passant par les questionnaires et les dossiers de projets. L'organisation de cette masse documentaire permettrait une parfaite connaissance du fonds qui serait répertorié et mis à la disposition des agents.

La gestion intégrée des archives constitue, pour ainsi dire, une urgence à l'ANSD, ce qui a motivé la Direction à en faire une priorité au sein du plan stratégique de développement pour les années 2014-2019.

## Perspectives pour les archives de l'ANSD

Depuis 2014, on note un regain d'intérêt pour la prise en charge des archives. Le projet de gestion intégrée des archives est une composante du plan stratégique de développement de l'ANSD, à travers l'axe III qui vise l'Amélioration de la diffusion et de la promotion de l'utilisation des statistiques pour l'analyse et la recherche.

Pour une meilleure prise en charge des archives, il est important d'avoir une idée de l'existant, des pratiques et des attentes du personnel à partir de différentes méthodes.

Il s'agit principalement de procéder à une étude institutionnelle qui permettrait de connaître la structuration de l'organisme, ses différentes missions, son rôle et ses attributs. Il y a aussi l'étude diagnostique de l'existant qui consiste à faire l'état des lieux des archives. C'est procéder au dépouillement et à l'inventaire de l'ensemble du fonds d'archives. Cette opération permet d'identifier les services versants, de savoir comment le fonds est constitué, de faire le point sur la typologie des documents techniques et administratifs produits et reçus, d'informer sur leur traitement, leur conditionnement et leurs dates extrêmes. L'analyse des besoins, à partir de questionnaire, d'interview ou d'observation, renseigne sur les attentes du personnel en matière de traitement des archives. En effet, l'implication systématique des utilisateurs est nécessaire pour la réussite du projet. La démarche consiste à recueillir ses attentes, afin que le produit élaboré lui soit utile. Il sera aussi question de cerner les pratiques d'archivage des uns et des autres, afin de proposer une gestion uniforme de traitement des archives. Il s'agira d'analyser les besoins d'information mais aussi les problèmes du système afin de pouvoir proposer, à terme, des solutions adéquates pour une gestion optimale des documents et un meilleur accès à l'information.

## Conditions pour l'effectivité de l'archivage à l'ANSD

Les préalables à une bonne organisation des archives sont la mise à disposition d'un local bien aménagé respectant les normes climatiques et l'existence d'un personnel qualifié entres autres.

Disposer d'une salle d'archives est une condition sine qua non. Elle permet d'éviter l'accumulation anarchique des documents, leur entassement en vrac et

partant, leur perte. L'idéal pour toute conservation des archives est de les regrouper dans un local unique dans la perspective de pouvoir respecter au mieux les conditions climatiques et hygrométriques.

L'aménagement d'un local de stockage doit se faire suivant les normes requises pour une bonne conservation. C'est le respect des conditions climatiques pour une meilleure circulation de l'air, le contrôle de l'humidité relative (45 à 55 %) et de la température (18 à 25°C) ; la sécurité contre les risques d'incendie, d'inondation et de vol ; la lutte contre le développement de micro-organismes. Les locaux doivent aussi être accessibles pour faciliter la circulation du personnel, des documents et des chariots par exemple.

Cet aménagement doit s'accompagner de l'acquisition d'équipements et de fournitures de bureau, notamment de rayonnages et de boîtes d'archives, pour le conditionnement des documents. Comme pour les magasins de stockage, le matériel et les équipements doivent aussi obéir à des normes pour une conservation optimale. Cela permet d'éviter la rouille qui peut affecter les rayonnages métalliques.

La taille des rayonnages (travées et tablettes) et surtout des boîtes d'archives doivent s'adapter au format du papier. L'utilisation de boîtes solides est un gage de protection efficace contre la lumière, la poussière, l'humidité, et dans une certaine mesure les insectes. Il est également nécessaire de laisser une distance d'au moins 15 cm entre le sol et la tablette la plus basse du rayonnage.

## Le personnel

Il faudra procéder à un recrutement de personnel pour le traitement des archives. Pour faire face au volume de travail, il est indispensable d'avoir un personnel qui a une formation appropriée et les qualifications techniques requises. Ils seront assistés dans leur tâche par un personnel manutentionnaire.

## Solution logiciel

Pour prendre en charge toutes ses fonctions et assurer ainsi une gestion intégrée des archives, outre le personnel, le magasin de conservation et les équipements y afférents, il est important d'acquérir un logiciel d'archivage pour une gestion adaptée à l'organisation d'archives papier et numérisées. Cette solution intègre toutes les fonctions d'archives par une prise en compte des différents outils de gestion tels le cadre de

classement; le tableau de gestion qui définit la durée légale ou réglementaire de conservation des archives ou durée d'utilité administrative (DUA) ; les bordereaux; les versements; les instruments de recherche (répertoire ou inventaire). Elle assure aussi la gestion de l'espace de stockage, des statistiques, etc.

## Pour une pérennisation

Le meilleur moyen de rendre les archives pérennes, c'est de penser à un archivage hybride. Après le traitement de l'existant papier, il faut penser à les numériser dans le but d'une multiplication des supports de stockage, et en même temps, de préserver le document papier.

C'est aussi penser à l'accroissement du fonds par la mise en place d'un dispositif de veille et d'alerte par la collecte ou le versement. Cela consiste, pour l'archiviste, à chercher et à recueillir les archives auprès de services producteurs, ou pour ces derniers, à prendre eux-mêmes l'initiative de les déposer aux archives.

Mais il faut aussi penser à la rationalisation de l'espace de stockage face à l'accroissement exponentiel du flux documentaire par la mise en place du tableau de gestion qui détermine la durée d'utilité administrative d'un document et son sort final (conservation ou élimination). Autrement dit, cet outil de gestion permet, à terme, de ne garder que les documents utiles ayant un intérêt historique.

## Conclusion

L'ANSD est encore une jeune institution. Pour être intégral, exhaustif et pérenne, l'archivage doit être conçu dès à présent et ne perdre de vue aucun document, aussi bien technique qu'administratif, qui doit être archivé. Le document doit être pris en charge dès sa création (le record management), puis durant sa phase semi active (le pré archivage) et enfin, si besoin, lors de sa phase inactive (archivage définitive) pour les besoins de la recherche.

Par Ngoné GUEYE, archiviste à l'ANSD



## RENFORCEMENT DE CAPACITES

Dans le cadre du projet de renforcement de capacité des agents de l'ANSD, il s'est tenu un séminaire de formation en maintenance des imprimantes, photocopieuses et scanners de 5 agents au Centre International pour le renforcement de Capacités (CIRC).

### Les participants de la formation étaient :

- **Abdou Lahad Ndiaye**, Technicien de maintenance générale/DAGRH ;
- **Abdou Gning**, Agent d'appui/DG
- **Edmond Rodriguez**, Direction du Management et de l'Information Statistique/DMIS ;
- **Abdourahmane Diop**, Agent de courrier/DAGRH ;
- **Ayaovi Marius Anoumou**, Technicien reprographe/ENSAE.

### Les objectifs du séminaire étaient :

- de doter les agents d'un certain nombre de compétences (de savoir, de savoir-faire et de savoir-être) en maintenance des outils informatiques et de leur meilleure utilisation ;
- de mettre en place un système de maintenance sur l'utilisation et l'entretien des matériels liés à l'univers informatique.

A l'issue de cette formation, les agents sont bien initiés dans le domaine, et peuvent assurer la bonne tenue des outils et leur entretien périodique pour diminuer la fréquence des pannes des machines.

## RELIGION

Nous célébrons presque tous les mois une fête religieuse. Mais la plupart du temps, nous ne connaissons pas vraiment les origines de ces fêtes, les raisons pour lesquelles elles sont nées et surtout, le fait qu'elles subsistent aujourd'hui. Ce mois-ci, le Phare s'intéresse à la Tamkharite et à Noël.

### L'Achoura ou Tamkharit

L'Achoura est une fête instituée par le prophète Muhammad (PSL) après son arrivée à l'oasis de Yathrib en 622. Ce jour-là, le prophète rencontra trois tribus juives célébrant le Yom Kippour, au cours duquel les membres jeûnaient et s'abstenaient de travailler pour commémorer certains épisodes de l'Exode conduit par Moïse.

Se réclamant de la filiation des prophètes de la Bible, le prophète Muhammad (PSL) trouva légitime de définir pour les musulmans une célébration de ce type.

Il créa donc une période de jeûne de deux jours censée expier les péchés commis au cours de l'année. L'arrivée du Ramadan deux ans plus tard rendit l'Achoura optionnelle. À noter que l'Achoura est appelé Tamkharit au Sénégal.

L'Achoura est célébrée de différentes façons selon les pays et les cultures. Traditionnellement cependant, c'est l'occasion d'un jeûne de deux jours, en mémoire du jeûne du peuple hébreux, et un moment propice à la prière et au recueillement.

Au Sénégal, c'est également l'occasion de manger un bon thiéré et d'assister au carnaval (tadjabone). Un moment très amusant où les hommes se déguisent en femmes (et vice versa), arpentant les rues, allant de maison en maison et faisant résonner leur tam-tam accompagné de pas de danse et de la traditionnelle chanson « tadjabone » à la quête de quelques pièces, céréales ou bonbons...



Messieurs Edmond Rodriguez et Abdou Gningue recevant leurs attestations





## Noël

Noël vient du latin «dies natalis» ou jour de la naissance. On dit aussi «Nativité». C'est la célébration de la naissance de Jésus à Bethléem. L'ange avait demandé à Joseph d'appeler son fils Jésus c'est-à-dire «Dieu sauve». Noël est célébré le 25 décembre.

Au plan historique, ni l'année ni le jour de la naissance de Jésus Christ ne sont connus. Les Évangiles ne donnent aucune précision quant à la date de sa naissance. Pour fêter la naissance de Jésus, la Nativité, l'Église a choisi traditionnellement le 25 décembre. Mais cette date a été fixée par convention. Elle n'a rien d'un anniversaire où nous l'entendons habituellement. Le choix de cette période était donc un choix stratégique de l'Église permettant de faire disparaître d'anciennes coutumes et traditions païennes en y substituant l'une des fêtes les plus importantes de la chrétienté.

Au point de vue religieux, le jour de Noël, ou plutôt la fête de Noël, exprime un aspect fondamental de la foi chrétienne :

la venue de Jésus dans le monde pour le bonheur des hommes. Actuellement, il faut constater que le sens humain du jour a plus de place que le sens chrétien de la Nativité de Jésus. Selon un sondage, peu de personnes considèrent cette fête comme une journée religieuse. C'est pourtant le jour où, comme chaque année, le Pape adresse un message de paix au monde entier.

Au point de vue humain, il a un sens familial et un sens social. Le jour de Noël est une fête familiale: moment privilégié pour se rassembler en famille, toutes générations confondues. Cette journée, par toutes ses formes d'expression, crée des souvenirs communs et entretient le sentiment d'appartenance à une famille. Chacun trouve, à sa manière, cette façon de construire ce lien : partager un repas, une veillée, écouter des histoires, se réunir autour de la crèche. Avec la place grandissante de l'enfant dans la famille, le jour de Noël est devenu un jour des enfants : nuit magique où les désirs des enfants sont réalisés, pour le plus grand bonheur des adultes.

### ORIGINES DE QUELQUES TRADITIONS QUI ACCOMPAGNENT LA FÊTE DE NOËL



## Le sapin de Noël



Le sapin de Noël est l'un des symboles de la fête de Noël le plus répandu. Contrairement à la crèche, il n'est pas reconnu comme un symbole spécifiquement catholique et il se répand à travers le monde chrétien protestant et orthodoxe. Le 24 décembre, au soir, il se retrouve dans tous les foyers et sur toutes les places.

#### La crèche

Il s'agit d'une mise en scène de la naissance de Jésus telle qu'elle est présentée dans le Nouveau Testament : sur une table, une étable miniature est bâtie dans laquelle des personnages sont disposés représentant les parents de Jésus et les bergers réunis autour du nouveau-né. Les rois mages y seront représentés que le jour de l'Épiphanie qui célèbre leur arrivée.

#### Le calendrier de l'avent

L'Avent est la période pendant laquelle les chrétiens préparent Noël. Le mot Avent vient du latin «adventus» qui signifie venue. L'Avent est donc l'attente de la venue de Jésus-Christ.

Le calendrier de l'Avent est né en Allemagne. Pour faire patienter les enfants en attendant Noël, les Allemands ont inventé un calendrier qui est composé d'un ensemble de 24 fenêtres. A l'origine, le calendrier permettait aux enfants de découvrir des images, mais peu à peu, les images ont été remplacées par des friandises, des chocolats, des figurines ou des petits cadeaux. Le calendrier n'est plus plat mais en volume et il peut prendre une grande variété de formes.

#### Le père Noël

C'est Saint Nicolas qui a inspiré le Père Noël. On retrouve dans la représentation du Père Noël tout ce qui faisait la symbolique du personnage de Saint Nicolas :

- la longue barbe blanche
- la mitre qui est devenu un bonnet de fourrure
- le grand manteau rouge

Tandis que le père Noël voyage dans un traîneau tiré par des rênes, Saint Nicolas voyageait sur le dos d'un âne.



**ENIGME** par Aba CISSE

**N°3 :** Pour me respecter, il faut me donner, pour me donner, il faut l'avoir ?

**Solution :** LA PAROLE

**ENIGME N°4 :** question à un bloc de ticket restaurant menu 1.

Je vous appartiens mais les autres m'utilisent mille fois plus que vous ?

**Mots croisés par Taïr DIOP N°4 :**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

**Horizontalement**

1. Evaluation représentative d'une population 2. Coin de page abimé – Symbole chimique 3. Relatif – Echantillons constitués 4. Elle pousse sur les vieux arbres – Rive conjuguée 5. Du verbe avoir - Parler 6. Pour une agriculture mécanisée. 7. Quittance - Vociférations 8. Ils sont formés à l'ENSAE – Virée dans la tourmente 9. Bruits émis par la voix – Tiras 10. Cris de joie ! – Cardage pour amavier 11. Procédure d'enquête - Levant.

**Verticalement**

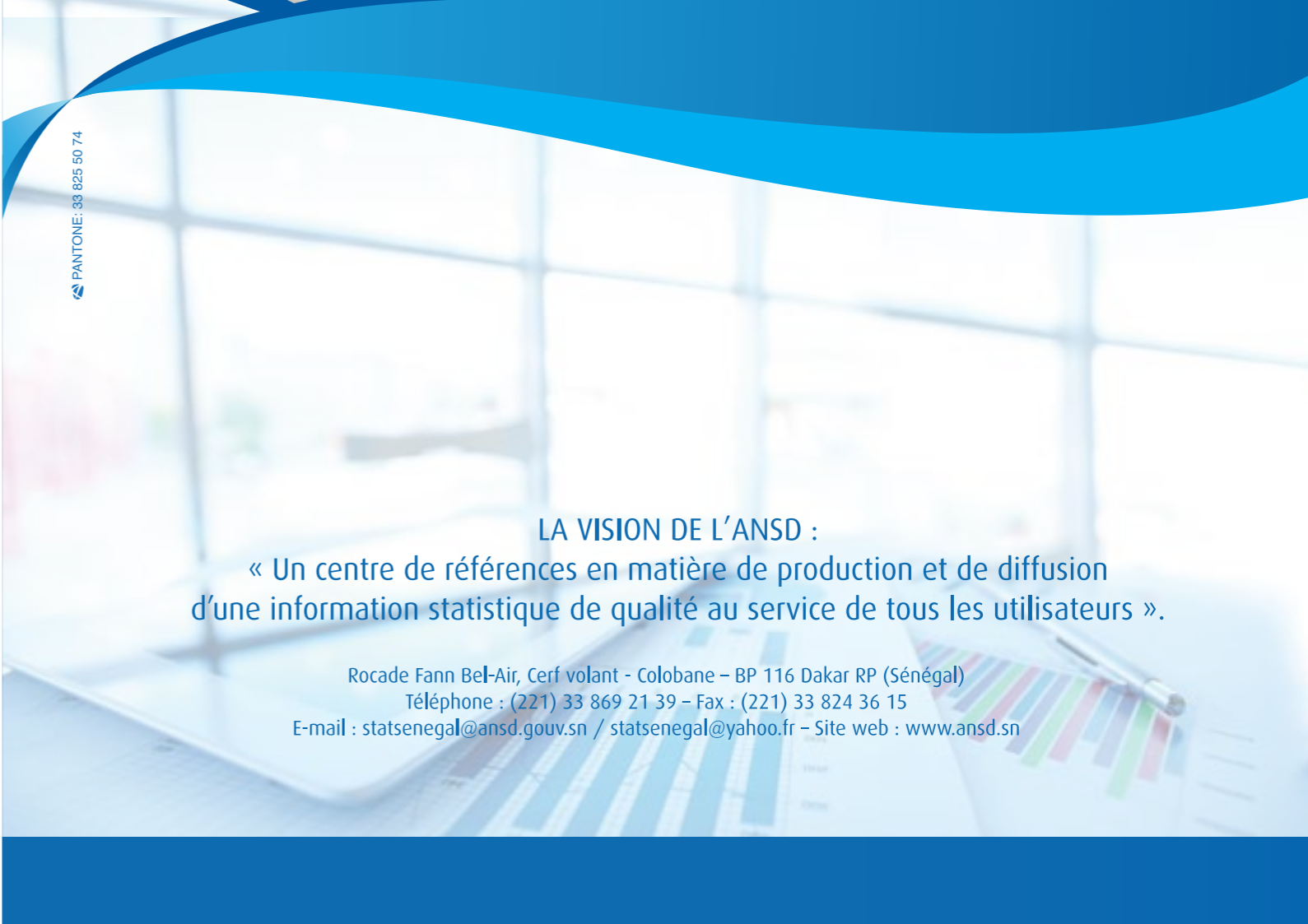
1.Elles sont utiles à l'EDS 2. Usage excessif – Médicament pour bébé 3. Interjection – Part dans une SARL 4. Symbole chimique de l'Actium – Echus dans le désordre – Initiale des enquêtes démographiques 5. Elle est produite sur la conjoncture – Possessif 6. Choix unité de mesure du charbon – Thé gros grain 7. Institut national de la recherche agricole – Voie urinaire 8. Prénom féminin – Dirigée 9. Terme et monotone 10. Suivre – Tires le lait de la vache 11. Filets de pêche - Bouleversé

**Mots croisés N° 3 : Solution**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	A	T	T	E		A	D	I	S
2	E	M	U	E		F	I	E	N	T
3	M	I			C	A		P	D	A
4	O	S	C	A	R		M	U	E	T
5	G		A	P	U	R	E	R		I
6	R	G	P	H	A	E		E	D	S
7	A	L	T	O	S				E	T
8	P	A	I	N		C	P	C	C	I
9	H	I	V	E	R		I	R	A	Q
10	I	R	E		A	S	S	I	D	U
11	E	E	S	E		M	E	N	E	E

**Rendez-vous au prochain numéro pour les solutions**





PANTONE: 33 825 50 74

LA VISION DE L'ANSD :  
« Un centre de références en matière de production et de diffusion  
d'une information statistique de qualité au service de tous les utilisateurs ».

Rocade Fann Bel-Air, Cerf volant - Colobane - BP 116 Dakar RP (Sénégal)  
Téléphone : (221) 33 869 21 39 - Fax : (221) 33 824 36 15  
E-mail : statsenegal@ansd.gouv.sn / statsenegal@yahoo.fr - Site web : www.ansd.sn